

# Femmes en Chine : De victimes collatérales à militantes inébranlables

lundi 22 juillet 2019, par [ACAT France](#) (Date de rédaction antérieure : 9 juillet 2019).

**Confrontées à la détention prolongée d'un proche, elles sont des centaines, en Chine, à se mobiliser contre l'arbitraire. Si elles sont pour la plupart étrangères au milieu militant, ces femmes ont su investir un nouvel espace de résistance pour faire entendre leur voix.**



Le soleil est timide en ce lundi de décembre. À l'ombre des tours d'un complexe résidentiel de Pékin, une petite foule est réunie autour de quatre femmes. Yuan Shanshan, Liu Ermin, Wang Qiaoling et Li Wenzu se rasant la tête (voir photo) chacune à leur tour. Un geste rare et symbolique de protestation. Lunettes noires et crânes nus, elles se rendent alors devant la Cour Suprême pour dénoncer la détention arbitraire du mari de l'une d'entre elles. Véritables icônes de détermination, ces femmes sont toutes des « épouses 709 » (voir encadré ci-dessous). Depuis l'arrestation de leur mari, elles se battent pour obtenir leur libération. Non sans coût.

## Harcèlement ou exil

Car lorsque les autorités « punissent » un défenseur des droits humains, elles ne se contentent pas de l'arrêter et de l'enfermer : elles s'en prennent également à ses proches et ses soutiens. Surveillance constante, intimidations, menaces, assignation à résidence, voire évictions de leur appartement sont le lot des familles d'activistes en Chine.

À la suite de l'arrestation de l'avocat Yu Wensheng, son épouse Xu Yan a été interrogée par la police, menacée d'être poursuivie en justice pour subversion et placée sous haute surveillance.

Les épouses ne sont pas les seules à être ciblées. Pu Wenqing, âgée de 85 ans, a été enlevée par la police le 7 décembre 2018 alors qu'elle s'était rendue à Pékin pour pétitionner en faveur de la libération de son fils, le journaliste Huang Qi (voir *Humains* n°11 - mai/juin 2019). Dès sa sortie du train, elle a été interpellée et violentée par des policiers qui l'ont détenue plusieurs heures avant de la renvoyer dans le Sichuan, sa province d'origine, où elle demeure depuis sous haute surveillance policière.

Certaines familles font le choix de quitter le pays afin d'échapper au harcèlement des autorités chinoises. Dès 2013, l'épouse de l'avocat Jiang Tianyong, Jin Bianling a dû quitter la Chine pour les États-Unis, d'où elle continue de militer sans relâche.

## **Briser le silence**

Rien ne prédestinait ces femmes à devenir activistes. Au contraire, certaines d'entre elles critiquaient jusque-là les prises de position de leurs maris, qui venaient perturber leur vie familiale. Mais face au caractère arbitraire des détentions et au non-respect des procédures légales, faire entendre leur voix s'est imposé comme l'unique solution.

Le 29 janvier 2019, après la condamnation de son fils, Liu Feiyue, à cinq ans de prison pour « incitation à la subversion d'État », Ding Qihua a brisé le silence qui lui avait été imposé par les autorités. Elle a ainsi révélé avoir été manipulée par la police pour qu'elle persuade son fils, fondateur d'un site d'information sur les droits humains, de plaider coupable en échange d'une peine avec sursis. Face à la tromperie, cette mère de 76 ans s'est mise à défendre les activités de défense des droits humains via des vidéos sur les réseaux sociaux.

Immédiatement après l'arrestation de l'avocat Li Heping le 10 juillet 2015, son épouse Wang Qiaoling a elle aussi refusé de s'exprimer publiquement afin de protéger leurs enfants et son emploi. Mais face au prolongement de la détention de Li Heping au secret, sans accès à un avocat, Qiaoling s'est alors rapprochée des autres épouses d'avocats. Elles ont alors constitué un réseau de soutien permettant de faire face au stress et à l'isolement et de répondre aux besoins pratiques qu'engendrait l'absence dans le foyer d'un mari, d'un père et d'un pourvoyeur. Ensemble elles ont surtout surmonté leur sentiment d'impuissance et leur manque d'expérience, en examinant chaque recours légal et moyen de pression à leur disposition.

## **Espace de résistance**

Ces apprenties activistes veillent à ce que leurs actions ne soient pas illégales, afin de mieux dénoncer les manquements à la loi du régime chinois et pour ne pas déclencher une réaction trop violente de la police. Leurs efforts ont été remarqués et reconnus par la communauté internationale, ce qui leur a permis de rencontrer de nombreux diplomates occidentaux. En 2018, Li Wenzu a même reçu le prix suédois Edelstam pour ses « contributions extraordinaires et son courage exceptionnel » en défense des droits humains.

Néanmoins, la plupart de ces femmes reste méfiante face à l'étiquette de « défenseur des droits humains ». Elles savent ce qu'un tel statut peut vous valoir en Chine. Au contraire, elles préfèrent miser sur leur statut d'épouses ou de mères, qui leur confère, grâce aux normes traditionnelles d'une société chinoise patriarcale, une certaine liberté ainsi qu'un minimum de protection, et ce malgré le caractère politiquement sensible des détentions. Contre toute attente, dans l'environnement hautement restreint dans lequel évoluent les défenseurs des droits humains en Chine, les rôles de genre traditionnels publiquement acceptés ont permis à ces femmes d'occuper un modeste espace de résistance, dont elles se sont emparées avec brio et courage malgré les défis.

---

## **ZOOM : Les « épouses 709 »**

Elles sont les épouses des avocats arrêtés lors de la rafle de juillet 2015, lors de laquelle plus de 300 membres du Barreau avaient été arrêtés et interrogés. Fortes de leur union, elles ont multiplié les actions, cherchant à projeter une image de confiance et d'énergie. Elles sont souvent vêtues de robes colorées et d'écharpes rouges - couleur du bonheur et de la chance en Chine. En juin 2016, elles tinrent un rassemblement devant le Parquet de Tianjin, armées de seaux rouges portant les

noms de leurs maris et recouverts de messages de soutien.

Le 09 / 07 / 2019

---

---

**P.-S.**

- Cet article est issu de notre [Acat] magazine Humains n° 12 (juillet/août 2019) : <https://www.acatfrance.fr/courrier/victimes-collaterales--militantes-inebranlables>